

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pose de la première pierre Construction de 20 logements à Lagord, Rue du Parc

Vendredi 1^{er} février à 11h00

Maisons Prim'Access (marque du groupe La Compagnie du logement) construit actuellement 20 logements en location-accession, sur la commune de Lagord, Rue du Parc.

Ces logements sont commercialisés en location-accession par Maisons Prim'Access. Il s'agit de neuf T3 et onze T4, d'une surface de 70 m² à 85 m², proposant 2 ou 3 chambres, une cuisine ouverte sur séjour ainsi qu'un jardin privatif. Les nouveaux logements sont idéalement situés, à proximité du centre-ville, des commerces et des écoles de Lagord.

Vendues à partir de 175 000€, ces maisons respectent les normes de la **RT2012** et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles sont construites sur des terrains allant de 214 m² à 451 m².

La construction des logements est intégrée dans une démarche responsable, ayant pour objectif la préservation de l'espace naturel environnant (conservation des châtaigniers, utilisation de matériaux naturels type bardage bois etc.).

Mis en chantier en octobre 2018, la livraison des logements est prévue pour octobre 2019.

La location-accession, une offre alternative pour devenir propriétaire progressivement

Les acheteurs de ces maisons sont des « locataires-accédants ».

Au cours d'une première phase dite « locative », ils occuperont leur logement et verseront une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément constituant leur épargne. Cette redevance est égale à la mensualité de leur futur prêt, afin de pouvoir « tester » leur capacité de remboursement. Dans la limite d'un délai de 2 ans, les locataires pourront devenir pleinement propriétaires de leur maison et leur épargne deviendra alors un apport personnel.

« C'est une façon sécurisée d'accompagner les habitants qui ne disposent pas d'une épargne importante à consacrer à leur projet immobilier », souligne Ophélie HILAIREAU, Responsable de Maisons Prim'Access.

Les avantages de la location-accession pour les futurs propriétaires :

- Une TVA à taux réduit sur l'acquisition (5.5%)
- Une exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Une remise de 1% sur le prix de vente, à chaque anniversaire du contrat de location accession
- Une garantie de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie

Le savoir-faire de Maisons Prim'Access

Marque du groupe La Compagnie du logement, acteur reconnu du logement abordable en Vendée, **Maisons Prim'Access** est un constructeur de maisons individuelles spécialisé dans la location-accession. Fort de notre expérience avec près de 250 maisons construites en partenariat avec les collectivités locales, nous proposons une gamme de maisons personnalisables à des prix très attractifs sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres.

Maisons Prim'Access en quelques chiffres :

- 35 maisons livrées en 2018
- 70 maisons vendues en 2018
- Près de 250 maisons construites avec le dispositif du PSLA depuis 2006.

À propos de La Compagnie du logement

La Compagnie du logement, groupe coopératif, accompagne le parcours logement de chaque individu en lui proposant une solution logement adaptée à son parcours de vie :

- la location : Vendée Logement esh
- la location-accession : Maisons Prim'Access
- l'accession : Maisons d'en France Atlantique, Maisons de l'Atlantique et Villa Tradition
- la vente de terrains constructibles : Lotisseo

Fort d'une expérience de plus de 65 ans dans le logement abordable, le groupe rayonne sur la Vendée, la Charente-Maritime, la Loire Atlantique et les Deux-Sèvres. Les accédants à la propriété deviennent coopérateurs et bénéficient d'avantages et de garanties qui les sécurisent au maximum.

La Compagnie du logement en quelques chiffres :

- Plus de 15 500 logements construits depuis plus de 65 ans
- 96,2 M€ de chiffre d'affaires en 2017
- 160 salariés
- 21 agences de proximité en Vendée, Charente-Maritime, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres

Chantier

Date du permis de construire : 30/11/2017

Date de démarrage des travaux : 08/10/2018

Montant total de l'investissement : 3 253 745€

Financement :

- Prêt du Crédit-Mutuel Océan : 3 087 500 €
- Fonds propres de Maisons Prim'Access : 166 245 €
- Économie de TVA : environ 25 000€ par logement grâce à la TVA à 5,5%

Prix du terrain : 500 000 € - non viabilisé

Aménageur : Maisons Prim'Access

Conception : Maisons Prim'Access

Architecte : M. Christophe RIVALLAND

À propos de la commune de Lagord

Maisons Prim'Access réalise son premier chantier sur la commune de Lagord, avec la construction de ces 20 logements en location-accession. Il s'agit du premier programme en location-accession mis en place sur la commune.

Nous contacter :

Maisons Prim'Access - 28 Boulevard Arthur Verdier - 17000 LA ROCHELLE

maisonsprimaccess@cie-logement.fr

Tel : 02 51 45 23 14

www.maisons-prim-access.fr